

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

**Mon expérience de la statistique et des statistiques au
ministère des finances**

Journal de la société statistique de Paris, tome 108 (1967), p. 88-102

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1967__108__88_0

© Société de statistique de Paris, 1967, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

MON EXPÉRIENCE DE LA STATISTIQUE ET DES STATISTIQUES AU MINISTÈRE DES FINANCES

par Valéry GISCARD d'ESTAING, ancien ministre

J'ai été très sensible à l'invitation de M. Gibrat, président de la Société de Statistique de Paris et des Ingénieurs Civils de France, pour beaucoup de raisons : des considérations d'une part, de camaraderie, d'autre part et aussi, une raison plus personnelle qui est le goût. Lorsque l'on exerce des fonctions de ministre des Finances et des Affaires économiques, en réalité, l'objectif qu'on se propose n'est pas tellement de réussir que de se croire savant. Car, de toute façon, le succès de la politique que l'on conduit, dépend d'un assez grand nombre de facteurs sur lesquels le ministre n'a pas toujours le pouvoir simultané d'agir, alors qu'il peut se voir prêter ou refuser la satisfaction de la compétence. Et le fait d'être l'hôte de vos deux Sociétés aujourd'hui me donne ainsi, après presque un an de retard, la consécration que je souhaitais.

Vous avez procédé, tout à l'heure, à des élections. Vous imaginez que les circonstances ne sont pas exactement, pour moi, celles qui m'auraient permis de consacrer autant de temps qu'il eût été souhaitable à la réflexion savante qui est l'objet de vos Sociétés. Plutôt que de faire un devoir qui eût été un mauvais devoir j'ai pensé qu'il pouvait être intéressant, pour vous, d'entendre, vues de l'extérieur et non point vues par un spécialiste ou un semi-spécialiste, les réflexions d'un utilisateur sur la statistique et les statistiques. Je dis bien d'un spécialiste ou d'un semi-spécialiste, puisque mes connaissances en la matière remontent aux rudiments qu'on apprenait, à l'époque, sur les bancs d'une école par laquelle sont passés, je crois, beaucoup d'entre vous. Quoique cela ne remonte pas à une époque très lointaine, je dois dire que les connaissances que l'on en retirait encore étaient relativement limitées. C'est donc en praticien, ayant exercé des responsabilités gouvernementales d'utilisation des connaissances et des statistiques économiques que je vous présenterai mes réflexions.

* * *

La première est très simple : c'est qu'il n'est pas possible de conduire une politique économique moderne sans statistiques. Cela s'est fait pendant très longtemps dans notre pays, si bien qu'on a conduit une politique économique qui n'était pas moderne, et cela se fait parfois encore dans d'autres qui ont enregistré des échecs ou des déconvenues dans la conduite de leur développement économique. Cela n'est plus possible. Dès lors, celui qui exerce, ou qui a exercé, la responsabilité dans cette matière, a une espèce de dette vis-à-vis du développement de l'appareil statistique de son pays. Et je voudrais d'abord m'en acquitter c'est-à-dire souligner l'importance et la qualité de l'effort de formation statistique et de réflexion accompli depuis la deuxième guerre mondiale, et principalement au cours des années 50 et 60, par un certain nombre d'éminents statisticiens français.

Le rapprochement souhaitable des comptables économiques et des statisticiens a été réalisé en 1962, lorsque nous avons eu le privilège de nommer M. Gruson directeur général de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques. Ce rapprochement des comptables et des statisticiens a conduit à un certain nombre de résultats heureux qui en étaient attendus. Et je tiens à rendre, avant de vous présenter mes observations, cet hommage aux hommes de science qui ont eu la responsabilité de ce développement très nouveau, en réalité, dans la connaissance et dans la réflexion de notre pays. Je songe tout particulièrement à M. Gruson, mais je songe aussi à l'équipe de tous les statisticiens et de tous les chercheurs grâce auxquels ces progrès ont été accomplis. J'ai l'impression qu'il leur est arrivé d'entendre d'autres personnes, ou d'autres services recevoir des compliments qui, au fond, leur étaient destinés. Et comme l'espèce biologique des statisticiens est, en réalité, une espèce modeste, il m'est très agréable de dire l'importance de la contribution qu'ont apportée non seulement les animateurs principaux, mais tous les membres de l'équipe statistique, au développement de la connaissance économique dans notre pays.

Cette connaissance est tout particulièrement nécessaire au ministre des Finances et des Affaires économiques, quelles observations peut-il présenter sur elle?

La première c'est qu'il ne s'agit pas seulement, pour faire une politique économique et financière, de disposer de statistiques. Il faut aussi avoir la formation et la discipline intellectuelle qui sont en harmonie avec l'utilisation des statistiques. Il y a quelque chose de très irritant et, intellectuellement, de très inexact à ajuster à l'appareil relativement fin de la connaissance statistique le raisonnement particulièrement grossier du bon sens appliqué à la matière économique. Lorsque je dis qu'il est nécessaire à un ministre des

Finances et des Affaires économiques d'avoir des statistiques, il est, en réalité, nécessaire de disposer de l'ensemble constitué par la documentation statistique et le mode de raisonnement, ou le mode d'analyse, qui conduit ou qui concourt à l'élaboration de cette documentation.

C'est un point que nous retrouverons tout au long de ces réflexions : il ne faut pas imaginer le perfectionnement de l'appareil d'information statistique isolément de la formation intellectuelle de ceux qui sont destinés à le commenter ou à l'utiliser. Nous retrouvons là une des lois de la croissance intellectuelle moderne dans laquelle il n'y a jamais, en réalité, distinction entre l'instrument qui observe et l'objet observé, mais une espèce de dialogue et de communication constante à établir entre l'un et l'autre.

On ne peut pas dire : « Donnez-moi de bonnes statistiques, je vous ferai de bonne politique. » Il faut, en réalité, recevoir des statistiques dans le même esprit que celui qui procède à leur élaboration.

Cet usager particulier, je dirai véritablement cet usager prioritaire, qu'est le responsable de la politique économique nationale observe l'appareil statistique en fonction de trois aspects différents :

- le premier aspect, c'est la connaissance fondamentale;
- le deuxième aspect, c'est la conduite de l'action;
- le troisième aspect, c'est l'impact de la connaissance statistique sur le comportement général de l'économie.

D'abord, la connaissance fondamentale. Je crois toujours nécessaire de distinguer assez nettement, non pas seulement pour la commodité du raisonnement, mais même pour le fonctionnement des choses, les instruments en fonction de l'objet qu'ils doivent servir. Il est nécessaire, pour conduire une politique économique moderne, de disposer de connaissances fondamentales en nombre croissant et en précision de plus en plus fine. A cet égard, la recherche économique fondamentale fort avancée, la recherche monétaire à l'état d'ébauche, la recherche de la comptabilité économique nationale qui a fait de grands progrès, font partie de l'outil intellectuel de quiconque doit conduire le développement de l'économie française. Si bien que cet usager qu'est le ministre doit s'y intéresser et doit recueillir cette connaissance supplémentaire qui résulte du progrès de la connaissance fondamentale. Et il doit donc faciliter, par voie de réciprocité, l'élaboration de cette connaissance par la collecte des renseignements statistiques appropriés.

Je me souviens des débats budgétaires qui m'ont, j'allais dire, opposé, si le terme n'était pas grossièrement inexact dans le souvenir de ceux qui se rappellent de ces débats, mais enfin qui ont pu m'écarter des visions des responsables de l'I. N. S. E. E. dans ces débats budgétaires. Dans ce choix des masses ou des thèmes, le responsable de l'économie doit considérer que la progression de l'économie comporte un progrès de la connaissance fondamentale et, donc, la mise à la disposition de celle-ci d'un certain nombre de moyens soit en hommes soit en procédés d'investigation. Et je rappelle, d'ailleurs, que pendant la période où j'assumais cette responsabilité, outre le recensement de 1962, qui a été effectué, je crois, avec les moyens qu'il convenait de lui appliquer, on a réalisé un premier recensement industriel et l'on a pris la décision de procéder au premier recensement de la distribution effectué dans notre pays.

Donc, la première direction, c'est celle de la connaissance économique fondamentale. Elle n'est pas indifférente. Elle fait partie de l'outil que le responsable de l'Économie et des Finances doit, sans cesse, tenter de perfectionner. Si j'en avais le loisir, je dirais qu'il

y a une direction de cette connaissance fondamentale que l'appareil statistique devrait, à mon sentiment, contribuer à perfectionner actuellement, et c'est la recherche, sur le plan statistique, des tendances des phénomènes économiques.

Nous sommes relativement informés de la situation, instantanée c'est-à-dire que nous recueillons, et qu'on nous apporte, un certain nombre de renseignements périodiques sur l'état d'un certain nombre de variables majeures de l'économie. Mais nous ne connaissons presque jamais les dérivées. Certes, à l'heure actuelle, la connaissance statistique ne permettrait sans doute pas de publier avec une rigueur suffisante des dérivées, tout au moins d'affirmer qu'elles ont un ordre de grandeur qui soit tel ou tel. Mais il serait essentiel qu'il en soit ainsi; autrement dit, que le débat sur la politique économique n'ait pas ce caractère particulier d'être un débat qui se prétend objectif quand il porte sur les niveaux et subjectif lorsqu'il porte sur les dérivées. On pourrait parfaitement concevoir que le progrès de la connaissance économique rende également objectif le débat sur les dérivés. Nous en sommes fort loin. Mais si l'on veut aboutir à une nette réduction de l'amplitude des fluctuations économiques, il est bien évident que les mesures à prendre sont des mesures qui seront, de plus en plus, calculées en fonction de dérivées et, de moins en moins, calculées en fonction de niveaux. Pour la conduite d'une politique économique moderne, la connaissance, précisément, de la pente des phénomènes et, si possible, la connaissance objective de cette pente constituerait donc un apport précieux de la statistique à la réflexion économique fondamentale.

J'en viens au deuxième problème, qui est, évidemment, plus concret, et qui est celui de l'information en vue de l'action. Sur ce point, il n'y a pas de conflit entre le ministre des Finances et des Affaires économiques et les statisticiens. Il y a des difficultés techniques.

Je n'en dirai pas autant en ce qui concerne le troisième point, c'est-à-dire l'utilisation de la statistique en tant qu'élément d'information de l'ensemble des agents de la vie économique, où il peut y avoir divergence ou conflit entre le ministère et les services chargés de la collecte ou de la publication de ces renseignements.

Sur le point de l'action, en réalité ce sont des débats techniques, car les exigences qui sont celles de l'action, en matière économique, ne sont pas, par nature, des exigences qui sont identiques à celles de la science. La première exigence, en matière économique, c'est la rapidité de l'information. On peut dire que, dans l'élaboration d'une décision en matière économique, l'élément qui est le plus important, c'est la connaissance aussi rapide que possible du phénomène sur lequel on doit agir, ou du phénomène que l'on doit corriger. Il y a donc une espèce de conflit de nature, de conflit technique, entre le souci du statisticien d'apporter une connaissance aussi exacte que possible du phénomène étudié et le souci de l'action, qui est celui d'une connaissance peut-être plus imparfaite, mais obtenue dans des conditions de délai plus court.

On peut dire, pour caricaturer la chose, que tel était, par exemple, traditionnellement le conflit en ce qui concerne l'exécution budgétaire, conflit qui d'ailleurs ne concernait pas les statisticiens, mais les comptables publics. Nous attendions pendant une période fort longue les chiffres relatifs à l'exécution d'une gestion budgétaire parce que le comptable, pour des raisons particulières, avait une créance en recouvrement et, tant qu'elle n'était pas tout à fait arrivée, ne pouvait pas fournir au ministre les chiffres de l'exercice correspondant. Ceci, évidemment, est une vision caricaturale des choses. Il n'en reste pas moins qu'il y a toujours un certain conflit à cet égard et il a été, du temps de ma gestion, illustré de façon tout à fait pittoresque par le problème des statistiques douanières, car la qualité croissante des statistiques du commerce extérieur français est une qualité qui a été acquise au détriment de

certaines éléments de délai. Lorsque la statistique était plus grossière, on l'avait le 2 ou le 3 du mois suivant. A partir du moment où elle a été perfectionnée, elle donne des éléments de réflexion qui sont beaucoup plus utiles dans le déroulement ultérieur de l'action, mais elle fait attendre cinq ou six jours de plus la connaissance de la tendance économique.

Or, je crois que les statisticiens doivent être très attentifs au fait que cet élément de rapidité de l'information est un élément qui est tout à fait nécessaire à la décision économique.

Il y a une deuxième difficulté dans l'élaboration de la politique économique : c'est celle que l'on retrouve à l'occasion des travaux sur les comptes globaux. En ce qui concerne ces travaux, et, notamment, l'établissement des comptes économiques de la nation, je dirai, d'abord, que c'est la satisfaction intellectuelle la plus grande que l'on éprouve au long d'une gestion de ministre des Finances et des Affaires économiques que de participer aux travaux de la Commission des Comptes. Je peux dire que le seul regret sérieux que j'éprouve d'avoir quitté mes fonctions est celui de ne plus participer aux travaux de la Commission des Comptes de la nation, et je parle sérieusement, vous pouvez me croire.

Ces travaux font apparaître chaque fois une espèce d'opposition de nature entre l'optique du statisticien économiste et l'optique du responsable de l'économie, quant au degré admissible de divergence entre le probable et le volontaire. Il est bien évident que si les comptes économiques prévisionnels n'ont pour objet que de décrire le probable spontané, ils ne sont pas un instrument au service d'une politique économique, ils sont une espèce d'instrument mouvant par inertie et décrivant ce qui se passerait s'il n'y avait pas de vie dans le monde, de volonté et d'action.

A l'inverse, on ne peut pas concevoir que les comptes économiques prévisionnels puissent avoir pour seule fonction de fournir à quelqu'un qui aurait une vision utopique du développement de l'économie, une espèce de cadre rationnel dans lequel il présentera son hypothèse invraisemblable. Et il y a donc une espèce de fourchette qui sépare le probable spontané, du volontaire probable.

La bonne méthode, celle qui est désormais utilisée en ce qui concerne les Comptes de la nation, consiste à faire un certain nombre d'hypothèses, et, en général, à présenter un petit nombre — c'est, parfois, une variante, cela a été, quelquefois, deux variantes — de comptes économiques en fonction, précisément, de l'hypothèse volontaire.

A cet égard, je crois qu'il serait utile que le débat sur les hypothèses rapprochât davantage ceux qui participent à l'élaboration de ces comptes en tant que statisticiens économistes et ceux qui, au sein des grandes directions financières et économiques, participent, de leur côté, à l'élaboration des décisions volontaires. D'importants progrès ont été accomplis à cet égard, en ce qui concerne, par exemple, les relations entre les comptes budgétaires et les travaux de la comptabilité économique.

Je ne suis pas sûr que ces résultats soient aussi éclatants en ce qui concerne d'autres grandes directions, soit chargées des ressources, soit chargées d'analyse prospective, en ce qui concerne, par exemple, la monnaie ou les comptes extérieurs. Et je considère qu'un des progrès à accomplir consiste en une réflexion plus fouillée sur la cohésion des hypothèses des comptes économiques par rapport à la volonté réelle de réalisation de ces hypothèses au niveau des grandes directions de gestion. Alors qu'on aboutit très souvent à une situation inverse, c'est-à-dire à des comptes qui, du point de vue de la probabilité économique, sont assez vraisemblables mais qui ne sont pas soutenus par une volonté positive d'action de tel ou tel service, si bien que les comptes apparaissent comme posant un problème au moment de leur présentation, c'est-à-dire à un moment où le problème devrait être, sinon résolu —

ce qui est peut-être excessif — du moins épuisé dans ses conséquences en ce qui concerne les décisions qui devraient être suggérées.

Le dernier caractère des statistiques, en ce qui concerne l'action du ministre des Finances et des Affaires économiques, c'est le fait que ce soient des instruments préparés pour l'action. J'ai dit, tout à l'heure, l'importance qu'il faut attacher au délai, en tant qu'élément nécessaire à la conduite de l'action. Il n'est pas le seul, car la nature d'une connaissance destinée à être ensuite, un support d'action, peut être très différente, en réalité, de la nature d'une connaissance qui est accumulée à des fins purement spéculatives; dans la recherche des séries de statistiques ou des documents qui sont finalement portés à la connaissance de ceux qui doivent prendre des décisions, cet aspect des choses, à mon avis, devrait être plus complètement recherché.

Je pense, par exemple, à la politique des prix. L'élaboration des indices en matière de prix est essentiellement conduite suivant des règles statistiques qui ont pour objet d'éviter soit la contestation, soit la manipulation... Il en résulte que ces indices ne constituent pas nécessairement le reflet de ce qu'il serait le plus utile de connaître aux fins de conduire une politique positive ou négative en matière de prix. Il y a donc un caractère particulier de la connaissance statistique ou du chiffre statistique qui devrait être recherché, du moins pour certains d'entre eux, et qui est le fait de leurs possibilités d'usage en fonction d'une action économique spécifique.

Le troisième domaine des réflexions que j'ai été conduit à faire pour ce qui est de la statistique et du ministre des Finances et des Affaires économiques, c'est le problème de l'information statistique des agents de l'économie.

Première évidence : cette information statistique est une nécessité fondamentale. Donc, l'obscurantisme statistique ou la volonté de tenir les agents de l'économie, qu'ils soient économiques ou sociaux, à l'écart de l'information économique serait une erreur, d'ailleurs une erreur absurde et condamnée. Le développement de l'information économique est une nécessité; à cet égard, les progrès accomplis, les progrès qu'il reste à accomplir et qui sont considérables, sont des contributions que la statistique peut apporter à la conduite majeure d'une politique économique dans notre pays.

Néanmoins, l'information statistique ainsi diffusée pose un certain nombre de problèmes et ces problèmes donnent lieu, lorsqu'on conduit une gestion, à des conflits sur lesquels il est, à l'époque, difficile de s'expliquer et sur lesquels je voudrais, au contraire, attirer votre attention. Dès lors qu'une information est destinée au corps économique dans son ensemble, c'est une information dont l'usage et dont l'interprétation échappent aux mains de ceux qui l'ont conçue et qui sont à même de l'interpréter. Et, donc, il faut la concevoir non pas seulement dans son élaboration, il faut la concevoir dans sa résonnance. Si bien, d'abord, que les statisticiens doivent être fortement attachés — mais ils le sont — au développement de la culture économique générale dans notre pays. Si cette culture économique générale ne se développe pas — et elle n'est pas très développée — le perfectionnement de l'appareil statistique, tôt ou tard, apparaîtra comme une espèce de machine conduite pour elle-même, en dehors de la capacité collective d'en faire un véritable usage, et un usage positif. Le développement de la connaissance statistique s'inscrit dans un effort général de formation économique de notre pays.

Mais il y a, ensuite, à mon avis, trois problèmes. Le premier est ce que j'appelle l'« énervement statistique ». La France est un pays qui est, en réalité, modéré lorsqu'il s'agit de sa vie intérieure. Lorsqu'on se promène le soir et que l'on regarde les maisons, les lumières

qui filtrent derrière les volets, qu'on imagine la sécurité de la vie familiale, la France est un pays modéré. La France est un pays excessif pour tout ce qui se passe dehors et c'est un pays qui interprète, exagère, amplifie, et qui est donc très sensible à toutes les influences diverses qui s'exercent sur nous. C'est vrai en matière électorale : vos élections viennent de se dérouler dans la sérénité, mais je pense au mot du duc de Broglie : « La France est un pays raisonnable qui vote en état de folie. » En matière économique, c'est un peu la même chose, c'est-à-dire qu'il y a un degré d'accumulation d'informations qu'il ne faut pas dépasser, je dirai presque quelle que soit la conjoncture, sans créer une espèce d'irritation ou d'énervement qui est parfaitement stérile du point de vue de l'intérêt général.

J'en prendrai un exemple qui remonte à ma gestion. L'I. N. S. E. E. faisait paraître, tous les huit jours, un relevé des prix des produits alimentaires. Si bien que tous les huit jours, dans la presse française, alors que les autres grandeurs économiques étaient parfaitement ignorées, alors que la situation monétaire, la situation extérieure, la situation de la production, la situation de l'emploi, n'étaient analysées que tous les mois au maximum, on voyait apparaître que quatorze produits étaient haussés, dont l'échine de porc, le maquereau etc.

Lorsqu'il s'est agi de faire disparaître une telle publication, comme toujours les circonstances n'y étaient pas favorables, car les circonstances étant celles d'une certaine tension réelle des prix français, on pouvait imaginer que c'était une façon d'escamoter, non pas la statistique, mais le problème ou sa connaissance. En sens inverse, maintenant que nous voyons avec recul, la mesure qui a été prise, je suis persuadé que nous n'apportons rien à la connaissance de la conjoncture économique française en recommençant à faire paraître, tous les huit jours, les tendances de l'échine de porc ou de tel ou tel poisson, en filets ou non.

De même, d'ailleurs, le fait qu'il y ait, à mon avis, trop de centres qui diffusent des informations statistiques portant sur le même objet. Je ne crois pas que ce soit bon. Qu'il y ait beaucoup de centres qui, pour des raisons diverses, collectent des renseignements statistiques, voire même que ces centres les utilisent à des fins internes, c'est-à-dire pour l'information, la décision de tel ou tel élément qui travaillent avec eux, ceci, en tout cas, ne me paraît pas pouvoir être condamné ou interdit. Par contre, ce qui est, à mon avis, fâcheux, c'est de voir sur un même sujet deux interprétations ou, sur une seule situation objective, apparaître, d'ailleurs avec des périodicités variables, des séries de statistiques qui ne sont pas toujours les mêmes, des éléments qui créent cette espèce de suspense statistique qui est, dans un pays comme le nôtre, de nature à troubler la sérénité, si elle existait, du débat économique et social.

Le deuxième problème, qui est fort délicat, c'est le problème du délai. J'ai dit, tout à l'heure, que du point de vue du ministre, le problème du délai est fort simple : c'est la connaissance aussi rapide que possible des faits statistiques et économiques fondamentaux. Donc, le délai le meilleur est le délai égal à zéro ou à epsilon. Dès lors qu'il s'agit d'informations qui sont diffusées dans le corps économique et social, celui-ci les assimile et les exploite avec retard. Je suis très frappé de voir qu'il n'y a pratiquement jamais, en France, de débat économique et social qui porte sur le fait, je ne dirai pas seulement du jour, car le fait du jour peut être déjà dépassé, mais sur le fait sur lequel il y aurait intérêt à ce qu'aujourd'hui on agisse. Le débat économique français est très souvent décalé toujours au moins de trois mois, souvent de six et, parfois, davantage.

Or, lorsqu'il s'agit de faits économiques qui sont assez constants ou, en tout cas, qui ne sont pas en évolution rapide sur courte période, on dira : « peu importe, c'est un débat

un peu suranné, mais dont les directions fondamentales restent les bonnes ». Lorsqu'il s'agit, au contraire, de phénomènes dans lesquels l'oscillation est forte, on assiste à cette situation tout à fait curieuse de voir le corps économique et social français s'engager dans un débat à partir de renseignements statistiques qui lui sont fournis par des informateurs qui savent parfaitement que le débat n'est plus celui-là.

Et l'exemple le plus célèbre, à mes yeux, est le débat sur la relance au printemps de 1965. Vous vous souvenez que le corps économique et social, et même politique, français se livrait à un débat sur l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre, à partir du printemps, et essentiellement de l'été 65, des mesures de stimulation économique. Or, à cette époque, ce corps raisonnait sur des statistiques qui lui étaient évidemment fournies par les services compétents. Les mêmes services compétents adressaient, par la voie directe, au ministre, leur interprétation de ces données statistiques interprétation au demeurant exacte et permettant de savoir que le problème qui se posait n'était plus celui-là, puisqu'une certaine pente, ou une certaine tendance, pouvait être décelée concernant l'évolution économique par deux procédés qui se recoupaient : l'un était un procédé d'étude de tendances en cours d'année et l'autre un procédé de cohérence globale dans le cadre annuel des Comptes prévisionnels de la nation. Nous avons assisté ainsi à une discussion dans laquelle les statisticiens étaient profondément mêlés, qui était un débat portant sur des chiffres fournis par eux et sur un problème dont eux pouvaient dire qu'il n'était pas, cependant, le problème du jour.

Cette question des délais est, en réalité, fondamentale. Et, par exemple, je suis convaincu que la France serait capable de s'installer dans une certaine économie tout à fait curieuse, où le débat porterait sur les mesures de stabilisation à partir du moment où elles cesseraient d'être nécessaires, et sur des mesures de stimulation à partir du moment où elles commencent à être nuisibles. On observe en tout cas qu'il y a presque toujours un décalage entre le point d'impact du débat économique et le point où nous nous trouvons en réalité sur la courbe profonde des phénomènes.

Mais ce problème de délais n'est pas de la même nature que le problème simplement de la rapidité de l'information statistique. Il est, en réalité, le problème de l'interprétation. Je crois, à cet égard, que l'action d'interprétation est indissociable dès lors que l'on sort du cercle de ceux qui sont à même de procéder à un jugement pour leur propre compte, et que ce problème de l'interprétation fait partie de la formation statistique. C'est, d'ailleurs, bien ainsi que l'entend très largement notre Institut, puisque les publications qui sont faites sur la conjoncture sont toutes accompagnées d'un document interprétatif. Seulement il subsiste — et on le sent à la lecture de certains de ces documents — une espèce de débat intérieur du statisticien qui se demande le point jusqu'auquel il a le droit d'aller dans l'interprétation et encore plus dans l'annonce d'un phénomène qui ne peut pas être tenu pour assuré, mais qui est plus ou moins probable à partir des chiffres dont il dispose.

C'est également un problème progressif de formation de nos techniques de diffusion de l'information économique. Il faut considérer que l'interprétation quasi-objective est un élément qui ne doit pas être dissocié de la publication de l'élément brut, car la connaissance de l'élément brut entraîne, dans l'opinion publique, en raison des retards d'interprétation, une espèce de décalage entre deux mouvements d'esprit : le mouvement de connaissance du chiffre dans le déroulement de la conjoncture.

Le dernier problème c'est de savoir si les chiffres statistiques peuvent ou non, doivent ou non, faire l'objet d'un débat public. Autrement dit s'il est convenable ou si l'on peut, au contraire, établir une espèce d'éthique concernant l'usage du chiffre statistique. Il est

extrêmement facile — et j'en ai fait la vérification à plusieurs reprises — il est extrêmement facile d'extraire de la collecte des innombrables renseignements statistiques, l'élément qui vous est toujours nécessaire pour parfaire une démonstration. Et je crois qu'à cet égard, une espèce de code, ou quelque chose qui ressemblerait à une déontologie statistique des hommes publics ou des économistes en France, devrait progressivement s'établir.

Je pense à ceux qui cherchent à savoir, par exemple, quelle a été la réalité du déficit budgétaire au cours des années françaises dernières et qui se voient sollicités, de façon d'ailleurs fort pittoresque et, je dois dire, fort peu statistique, par un certain nombre d'interprétations divergentes. Je vois le problème très curieux des chiffres qui sont apportés, ça ou là, sur la croissance du niveau de vie en France, soit comparée à telle ou telle période de référence, soit à tel ou tel pays étranger, soit même le débat, d'ailleurs fort peu étayé de renseignements statistiques, qui, traditionnellement, secoue notre pays dès qu'on parle de construction de logements.

Je pense qu'à l'approche d'une période où, vraisemblablement, les chiffres vont à nouveau sortir de leur grotte où leur timidité naturelle les confine pendant les périodes de quiétude, à partir du moment où ces chiffres vont surgir, une certaine déontologie serait nécessaire. Il ne devrait pas y avoir d'usage possible de chiffres qui ne soient pas issus non seulement d'une référence officielle — c'est le cas — mais encore, je dirai, d'une interprétation faite par un service autorisé pour la donner, et je veux dire un service objectif de connaissance et d'interprétation statistiques. Faute de quoi, on risque non pas d'affaiblir l'usage, parmi les hommes de sciences, de la connaissance statistique, mais on risque d'en ralentir la diffusion en donnant cette impression qu'il s'agit d'un élément auquel trop d'interprétation peuvent être apportées, où trop de sollicitations peuvent être présentées.

Voilà, Monsieur le double Président de la Société de Statistiques et de la Société des Ingénieurs civils, quelques-unes des réflexions que j'ai été conduit à faire à propos de ce problème. J'aurais pu, sans doute, leur donner un caractère, je dirai, plus administratif. Il me serait possible de vous dire, sans trop de mal, quels sont les points sur lesquels, à mon avis, du point de vue de l'utilisateur qu'est le ministre des Finances et des Affaires économiques, notre appareil statistique présente, actuellement, des déficiences manifestes.

Je dirai, d'abord, que ce catalogue eût été quelque peu désobligeant vis-à-vis de ceux qui ont réussi à faire sortir l'appareil statistique français de l'enfance prolongée qui a été la sienne. Je dirai ensuite que ses défaillances sont très connues des statisticiens eux-mêmes.

Ce que je souhaitais plutôt vous apporter, c'était la connaissance de la réaction intellectuelle et psychologique sur le travail de production qui est celui des statisticiens dans notre pays, pensant qu'à partir du moment où l'instrument ne pouvait pas être distingué profondément de son usage, ceux qui ont le très grand mérite et le très grand prestige intellectuel d'avoir confectionné et, aujourd'hui, de faire travailler l'instrument, doivent connaître ou doivent entendre ce que peuvent être les réflexions, c'est-à-dire, finalement, la contribution de ceux qui en font aussi l'usage.

DISCUSSION

M. DUMONTIER : Monsieur le Ministre, je me permettrai de vous poser deux questions ou, plutôt, d'émettre une approbation et de poser une question.

Là où j'approuve, c'est quand vous dites que l'on est toujours en retard de trois mois.

Ceci provient, à mon avis, de ce qu'il faut toujours faire une prévision du présent et que cette prévision du présent est un petit peu gênée, chez les statisticiens actuels, par ceux qui considèrent que seule est scientifique la constatation du passé et que prévoir c'est déjà faire quelque chose de pas très propre. Essayer de donner en décembre un chiffre de ce que sera la production industrielle de décembre est pour eux affaire de littérateur et non pas de scientifique. Je crois que ceux-là portent une lourde responsabilité dans le fait que vous signalez.

Peut-être aussi faut-il incriminer les comptes annuels qui noient, sur l'espace d'un an, les points trimestriels qui ont chacun leur personnalité propre.

J'ai tenu à prononcer ces quelques paroles pour trouver un sujet sur lequel nous soyons d'accord, parce que nous ne serons peut-être pas d'accord sur le second et je m'excuse de vous en parler car ce n'est qu'à cette tribune où, ancien président de la Société, je peux vous interpeller librement.

Vous avez cité trois points de contact entre le ministre et les statistiques. Il y en a un qui est l'estampille. Le ministre des Finances intervient — comme, d'ailleurs, ses collègues — pour donner une estampille à des chiffres qui sortent de l'Institut national de la Statistique et ceci crée une confusion dans l'esprit d'un certain nombre de personnes. L'indice des prix, par exemple, est donné au public par les soins de votre cabinet; l'indice de la production industrielle aussi. Alors que l'on pourrait concevoir que cet indice sortît automatiquement, comme d'une machine, de la main de ceux qui le font.

J'entends bien que cela a, pour un ministre, un certain avantage. D'abord, il est le premier à le donner. Il y a un petit secret qui dure deux ou trois jours, pendant lesquels le cabinet du ministre, le ministre lui-même, le directeur général de la Statistique connaissent seuls les chiffres. Vous m'avez fait un jour l'honneur au Conseil économique, alors que j'étais rapporteur, de m'apprendre officiellement à la tribune un chiffre que je vous avais fourni l'avant-veille : le niveau de l'indice de la production industrielle. Cela présente des avantages de donner en premier ces chiffres au Conseil des ministres. Ce n'est pas du seul tuteur de l'I. N. S. E. E. dont je parle, car tous les ministres en sont là : M. Jeanneney, quand il était mon collègue, avait bien juré que les chiffres de l'emploi sortiraient automatiquement dès que calculés; cependant, les mêmes errements de délai se sont produits.

La statistique est comme la femme de César : il ne faut pas qu'elle soit soupçonnée. Or, je tiens à rendre témoignage que tant que vous avez été là — et même maintenant — aucune pression n'a été faite sur les indices. Mais, par contre, cette rétention qui a lieu pendant deux ou trois jours et cette parution sous le label du Ministre peuvent comporter aussi des inconvénients, au regard des avantages (car il y a un certain avantage à connaître les chiffres) et des agréments (car il y a un certain plaisir, aussi, à être le premier à les interpréter).

Alors la question que je vous pose est la suivante : entre ces avantages et ces inconvénients, le bilan est-il positif ou le bilan est-il négatif, à vos yeux?

M. ULLMO : Je suis heureux de saluer ici un de mes anciens élèves qui est devenu un maître, vous l'avez tous constaté. En dehors des développements techniques auxquels il s'est livré, vous avez remarqué la profondeur de son exposé, les idées, on peut dire, philosophiques, les idées sociales, les idées de la théorie de la connaissance qu'il nous a exposées.

Comme c'est un peu ma spécialité, je voudrais faire une remarque en ce sens : c'est que, dès le début de l'exposé, le plan sur lequel il s'est placé était tout à fait juste. La statistique est un instrument et un instrument a toujours, comme support, une théorie, une connaissance théorique. Il n'y a pas d'instrument brut, il n'y a pas de collectes de faits bruts. Ceci

est plus vrai en statistique, ou aussi vrai en statistique que dans les sciences les plus fondamentales de la nature.

Il est extrêmement important de comprendre que la statistique suppose une théorie préalable, suppose une connaissance, ne peut être dressée qu'à partir de cette théorie et ne peut être comprise que par quelqu'un qui connaît cette théorie. Sans cela, on n'a rien en face de soi. Une collecte de chiffres au hasard, ce n'est pas de la statistique, ce n'est rien.

Je crois qu'il y a là un fait épistomologique très important qui se retrouve successivement dans toutes les sciences et il m'a été spécialement agréable de le voir souligné dans une des sciences les plus concrètes, celle qui agit dans notre quotidien.

La seconde remarque que je veux faire c'est que, effectivement, cet instrument est très puissant et, par conséquent, très dangereux à manier, et qu'il ne peut pas être mis entre toutes les mains ou, plutôt, qu'étant mis entre toutes les mains par une sorte de nécessité démocratique, il peut jouer un rôle extrêmement inquiétant pour l'équilibre et pour la progression sociale.

Et, sous ce rapport-là, les remarques que vous avez faites sont également très profondes. En particulier en France, où nous avons historiquement souffert d'agitation, mais, depuis cinquante ans, c'est en matière économique que cette agitation s'est manifestée le plus, — nous sommes le pays le plus sensible au phénomène inflationniste — la notion de sérénité est complètement absente de l'attitude des Français vis-à-vis de leur milieu économique. Le contraste est extraordinaire avec ce qui se passe ailleurs. Les mêmes phénomènes comme, par exemple, l'aspect de la Bourse, qui sont des phénomènes universels qui se produisent dans les mêmes proportions dans le monde entier, sont interprétés seulement en France de façon catastrophique, alors qu'ailleurs ils apparaissent comme un accident de conjoncture.

Il y a là un handicap très sérieux pour le déroulement de l'effort économique et pour l'expansion et on ne saurait trop souligner les dangers en question.

Enfin, un dernier point, malheureusement assez triste, c'est que les débats économiques ne sont pas seulement influencés et contaminés par un décalage dans le temps, comme l'a souligné M. Giscard d'Estaing, mais aussi par une mauvaise volonté, pour ne pas employer un mot plus dur qui serait de mauvaise foi. Je dois dire que la plupart des interventions économiques qu'on entend, même de gens éminents, sont très choquantes du point de vue de la probité intellectuelle, parce que, le voulant ou non, le sachant ou non, ils déforment plutôt qu'ils n'interprètent. Et, sous cet aspect, la déontologie pourrait consister à imposer à tous les utilisateurs de statistiques une interprétation objective à laquelle il leur faudrait se référer.

Je sais bien que cela a des inconvénients sérieux parce que cela pourrait entraîner une sorte de totalitarisme de l'information mais, justement, nous avons la chance, en France, que nos statisticiens sont profondément honnêtes.

M. GRUSON : Je voudrais d'abord vous dire, Monsieur le Ministre, en mon nom et au nom de vos anciens collaborateurs de l'Institut de la Statistique, combien nous avons été touchés des paroles très amicales que vous avez prononcées sur notre travail. Je vous en suis reconnaissant. Et je veux vous dire aussi que nous vous sommes reconnaissants d'avoir, lorsque vous étiez rue de Rivoli, aidé le développement nécessaire, hélas, des instruments d'observation économique en prodiguant, en tant que chef de la Direction du Budget, les

décisions qui ont mis l'Institut de la Statistique et d'autres services sur la voie d'un développement satisfaisant.

Il y a un autre titre de reconnaissance que je dois exprimer et dont vous venez de parler vous-même, tout à l'heure : c'est que vous avez eu, à notre égard, des exigences. Vous avez attendu nos informations, vous les avez critiquées, sur leur délai, sur leur nature, et je crois que, de ce fait, vous avez joué, dans le développement de l'information économique — c'est ce que disait M. Ullmo — un rôle fondamental.

Le statisticien n'observe et ne décrit que pour expliquer et pour prévoir et il ne prévoit que pour éclairer l'action. Et dans cette chaîne d'analyses, et dans cette construction, les divers éléments se commandent les uns les autres. C'est lorsque l'homme d'action exprime ses revendications qu'il permet au statisticien, placé devant l'ensemble infiniment complexe des faits, de choisir ce qu'il doit observer et de choisir ses méthodes d'investigation.

Par conséquent, un ministre des Finances exigeant à l'égard du statisticien est le meilleur instrument du développement de l'information économique.

Ceci dit, il en est le meilleur instrument mais dans des conditions, naturellement, qui sont difficiles, parce qu'il faut savoir faire vivre l'homme d'information et l'homme d'action. Lorsque vous avez dit, tout à l'heure, employant un mot très juste à propos des prévisionnistes, qu'il faut savoir passer du probable spontané au volontaire probable, il y a, dans ce passage, un difficile dialogue entre l'homme d'action et l'homme de sciences, disons, qui est un dialogue dont il sera très difficile, je crois, de codifier les règles.

Je crois qu'on peut dire la même chose en ce qui concerne les problèmes de publication dont vous avez parlé tout à l'heure. En effet, publier c'est agir. Informer, c'est agir, et c'est jeter, dans l'ensemble du débat politique et économique, des éléments statistiques dangereux. Et, là aussi, il y a un dialogue à établir entre l'homme d'action et l'homme de sciences.

Et ce dialogue, vous le savez, est un dialogue qui ne se codifiera jamais. Il faut l'accepter avec ses difficultés. L'homme de sciences est un homme qui, évidemment, nécessairement, cherche, dans cette science comme dans tout autre, à superposer à la réalité complexe qu'il observe un certain nombre de schémas simplificateurs qu'il teste, qu'il essaie.

Dans la conception même de ces schémas, il faut manifestement, disons, l'indépendance de l'homme de Cabinet. Il y a un problème, là, qui est inévitable. De telle sorte que je crois que, dans ce dialogue, il y aura toujours nécessairement une tension. Je crois que c'est une tension qu'il faut accepter parce qu'elle est positive, et je crois que lorsqu'elle se produit comme elle s'est produite entre vous et l'Institut de la Statistique, dans une atmosphère de très grande amitié, elle est vraiment, en effet, extrêmement positive.

M. VILLE : Je n'ai peut-être pas saisi toutes les subtilités de votre exposé, mais trois points m'ont particulièrement frappé.

Le premier est : une statistique ne peut être interprétée que si l'on sait ce qu'on a l'intention de faire de l'interprétation. C'est un aspect déjà reconnu scientifiquement; nous nous sommes aperçu qu'on ne pouvait estimer, d'une manière cohérente, aucune variable si on en ignorait l'usage ultérieur.

Le deuxième point a été la question de temps (délai), dont tous les assistants n'ont peut-être pas saisi toute la portée, mais qui est fondamentale. Nous sommes actuellement, en technique d'information, balancés entre les deux extrêmes : donner une information

exacte, mais dans un délai où cette réponse aura perdu son utilité, ou donner une réponse grossière, mais au bon moment.

Le troisième point est celui de la déontologie statistique. J'exprime mon admiration sur la façon dont vous avez parlé des deux premiers points; mais à propos du troisième, comme l'a dit avant moi M. Jean Ullmo, je crois que nous nous trouvons devant un problème ayant tellement de prolongements que la doctrine sera extrêmement difficile à dégager. Une déontologie statistique peut avoir des avantages, mais les modalités de sa mise en œuvre peuvent faire apparaître de tels inconvénients, que je doute qu'on puisse, actuellement, y parvenir.

M. GISCARD D'ESTAING : Je vais répondre très brièvement.

D'abord la question de M. Dumontier : pourquoi l'estampille du ministre des Finances? C'est moins une estampille à proprement parler, c'est-à-dire que ce n'est pas une censure sur les chiffres et, comme vous l'avez d'ailleurs très justement dit, c'est la publication des chiffres.

Notez, d'abord, qu'il y a un très grand nombre de chiffres qui sont publiés directement par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques. Il y a, par contre, un certain nombre de chiffres qui sont traditionnellement publiés par le cabinet du ministre des Finances. Je crois que les motifs ont été variables dans le temps et qu'ils devraient conduire à une certaine évolution de la pratique. Variables dans le temps : d'abord c'est parce qu'on avait peur de ces chiffres et que le reflet de la peur c'est une certaine conservation de façon à éviter que le choc ne soit trop soudain. D'où le fait que certains indices ont été retardés.

Il y a eu, d'autre part, la satisfaction — deuxième motif — lorsque nous enregistrons des résultats positifs. A ce moment-là, le fait que le ministre publie les résultats c'est un sentiment de satisfaction à l'avantage du gouvernement par tel ou tel indice caractéristique de la politique économique.

Je dirai également, comme le rappelait tout à l'heure M. Ullmo, que la publication de ces chiffres a des conséquences économiques et sociales. Et on pourrait imaginer une espèce d'entente profonde entre l'Institut de la Statistique et le ministre de telle sorte que l'Institut de la Statistique ferait la publication en se chargeant lui-même de tenir compte d'un certain nombre d'impératifs.

Choix du jour : il peut y avoir, le jour de la publication d'un indice, une manifestation intérieure ou extérieure qui fait qu'un retard de vingt-quatre heures est opportun ou inopportun. Il peut y avoir le fait que, la veille, telle ou telle interprétation de la tendance a été donnée et qu'elle paraîtra se nourrir d'un chiffre qui, cependant, n'est pas significatif.

Donc, on peut très bien imaginer que l'Institut de la Statistique se charge lui-même de ces précautions de publication. Je ne crois pas que cela soit souhaitable. Je crois, au contraire, qu'il faut qu'il puisse toujours s'estimer en dehors de toutes les histoires, protestant de temps à autre sur le fait que c'est avec vingt-quatre heures de retard que tel indice a été connu. Vous imaginez, bien entendu, les conséquences pratiques. Si bien que, tant qu'il s'agit de chiffres qui sont liés au déroulement de la politique économique, cette publication est concevable par le ministre des Finances, à moins qu'il n'existe un tiers organisme.

Et j'ai souvent songé, pendant ma gestion, à la nécessité de créer, un jour ou l'autre, en France, quelque chose qui ressemblerait à ce qui existe aux États-Unis, c'est-à-dire une

instance qui est, en réalité, quasi gouvernementale ou politique et qui, par sa composition, par la nature des travaux qu'elle fournit, par l'objectivité qu'elle maintient, par sa participation au monde universitaire et intellectuel, ne peut pas être un instrument trop engagé dans le débat politique et économique. Ce qui fait, par exemple, que l'information majeure aux États-Unis d'Amérique est donnée par un Conseil nommé par le président, que celui-ci voit assez fréquemment, mais qui a une espèce de faculté de présentation des chiffres et des commentaires qu'il assume. Et lorsque j'avais pensé à un organisme de ce genre, je m'étais dit qu'il serait normal que le directeur de l'Institut de la Statistique en soit membre. Mais, dans l'évolution possible de nos institutions économiques, il convient de laisser à l'Institut de la Statistique sa vocation profondément scientifique et profondément indépendante qui fait partie de sa nature et, je dirai, de sa richesse psychologique.

On peut imaginer que ce ne soit pas éternellement le ministre qui présente les chiffres car pourquoi voulez-vous qu'il les présente au désavantage de sa politique et de sa fonction? Je crois que la nature économique amènera à confier à un groupe de gens plus spécialisés, et cependant proches de l'élaboration de la politique économique, le soin de cette publication.

M. Gruson a dit qu'on ne codifierait jamais la solution de ce problème. Je ne crois pas qu'on puisse la codifier, je crois qu'on peut la circonscrire. Autrement dit, je crois que dans la manière dont ce débat peut être conduit, les limites extrêmes des antagonismes peuvent néanmoins être progressivement réduites. Elles le sont, d'ailleurs. Je suis convaincu que si vous comparez la fourchette des hypothèses que l'on est amené, désormais, à faire en France sur les quelques options de politique économique appréciées par les statisticiens et comptables, à ce qu'elle était il y a dix ans, cette fourchette s'est considérablement réduite.

Mais le point sur lequel je crois qu'on peut progresser, c'est le débat sur les hypothèses, qui sont à la base des projections. Elles ne sont pas d'une solidité égale. On vous présente, comme série d'hypothèses, quatre ou cinq hypothèses fondamentales et on vous les présente avec un degré de qualité homogène. Elles ne l'ont pas. J'ai toujours considéré, par exemple, que les hypothèses en matière de commerce extérieur, n'avaient pas du tout la même solidité que les hypothèses en matière de recettes fiscales. En ce qui concerne celles-ci on peut, pour des raisons de stratégie ou de tactique, aller plus ou moins vers telle ou telle hypothèse qui apparaît préférable, mais on sait, je dirai non pas à une décimale, mais, enfin, à une unité par rapport à la centaine près, ce qui sera réalisé. Et il reste à arrondir, pour des raisons de tactique, vers le haut ou vers le bas. Mais il y a des hypothèses dont la nature profonde échappe à votre interprétation. Si on ne peut pas codifier le débat à leur sujet, il reste des progrès considérables à faire concernant le degré de solidité des hypothèses retenues par les statisticiens dont certaines, en raison de la nature de la vie économique interne ou externe, peuvent, à certains égards, échapper à la prévision purement rationnelle.

Des observations de M. Ville — puisque M. Ullmo a plutôt présenté des commentaires sur les remarques que j'avais faites moi-même — je retiendrai la deuxième, c'est-à-dire la question de temps. Ce dont j'ai parlé ici n'est, en réalité, qu'un élément d'une opinion beaucoup plus profonde : je crois que l'insertion du temps dans le raisonnement économique est encore tout à fait grossière.

Il y a un certain nombre de sciences autres que l'économie qui ont progressé très fortement dès lors que l'élément du temps a été reconnu comme jouant un rôle plus fondamental. Vous en avez tous des exemples présents à l'esprit. Je suis frappé de voir qu'en matière économique, l'insertion du temps dans les lois économiques est traitée de façon extraordinairement grossière. Ainsi, dans les lois fondamentales de l'économie telles qu'on

les perfectionne actuellement, le fait que l'économie est un système à retards, c'est-à-dire un système dans lequel il n'y a pratiquement pas d'unité ni entre la connaissance et la décision ni entre la décision et l'effet de la décision, est un fait qui me paraît beaucoup trop négligé. Certes il est abordé à propos d'un certain nombre de problèmes : quand on traite tel ou tel sujet, on en tient compte, mais dès qu'on aborde des lois économiques de synthèse, on ne tient pas compte du problème posé par ces décalages ou, plus exactement, on le contourne. Et c'est par quoi je terminerai, en insistant sur les inconvénients d'un cadre de synthèse de durée trop longue.

Pour ne pas avoir à traiter le fait que c'est un système à retards, on enferme sa description entre deux limites de temps que l'on écarte beaucoup ou, tout au moins, que l'on écarte assez. C'est le cadre actuel. Et M. Gruson se souviendra que, parmi les appels pressants que je lui ai adressés et que je lui adresse encore, d'ailleurs, il y avait la recherche d'un cadre de synthèse qui soit inférieur au cadre de l'année, de façon à vérifier progressivement la nature, d'abord de la cohésion, et ensuite des relations économiques qui pouvaient s'établir dans ce cadre plus court.

Il est, par exemple, frappant de penser qu'aux États-Unis on publie trimestriellement le chiffre annuel du produit national brut calculé à partir du trimestre, et que nous n'avons pas les moyens, actuellement, de fournir encore avec une certitude suffisante les éléments de cette nature. Mais c'est moins la connaissance de ce chiffre qui me paraîtrait constituer un progrès fondamental que les recherches nécessitées par son établissement. La mise au point de comptes trimestriels mettrait en évidence des liaisons plus resserrées en ce qui concerne les phénomènes de délai et les phénomènes d'anticipation que celles que l'on est amené à rechercher dans un cadre annuel. Celui-ci, englobant ces phénomènes, ne permet pas, ou ne rend pas nécessaire leur analyse plus détaillée.

En tout cas, je retiendrai, si vous le permettez, de cet échange de réflexions, le fait que la tension à laquelle vous avez fait allusion tout à l'heure et qui était une tension créatrice, lorsqu'elle s'exerçait entre ceux qui assument, pour un temps, la responsabilité de l'économie, et ceux qui assument, pour un temps plus long, la collecte des instruments de connaissance, que cette tension peut rester créatrice lorsque les fonctions changent, mais lorsque le débat demeure.

M. LE PRÉSIDENT GIBRAT : Je vais, traditionnellement, adresser toutes mes félicitations au conférencier pour son intéressant exposé dont le texte sera inséré dans le prochain numéro du journal.

Mais je voudrais lui dire mon admiration très sincère d'un camarade beaucoup plus ancien pour la densité d'un exposé, étant donné les préoccupations que l'on sait que vous avez.

*
* *